

Procès-verbal du conseil syndical du 11 juin 2019

Étaient présents et présentes : Maxime Wolfe, Cloé Esposito, Said Apali, Övgü Ülgen, Jules Pector-Lallemand, Olivier Getil, Mathieu Desgroseilliers, Alexis Lacasse, Henry Beral, Marie-Édith Vigneau, Eveda Nosistel, Caroline Blier-Langdeau, Stéphanie Collins, Paola Araya-Valdes, Magalie Carrier-Girard.

1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

- 1.1.1. Que l'on ouvre à 17h50.**
Proposée par Maxime Wolfe
Appuyée par Caroline Blier-Langdeau
Adoptée à l'unanimité

1.2. Animation

- 1.2.1. Que Janie Gagné et Élisabeth BÉfort-Doucet assument respectivement les tâches d'animation et de secrétariat pour le conseil syndical.**
Proposée par Paola Araya-Valdes
Appuyée par Maxime Wolfe
Adoptée à l'unanimité

1.3. Adoption de l'ordre du jour

- 1.3.1. Que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé :**

1. Procédures d'ouverture

- 1.1. Ouverture
- 1.2. Animation
- 1.3. Adoption de l'ordre du jour
- 1.4. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2018
- 1.5. Dépôt d'avis de motion

2. Élection

- 2.1. Délégué-e-s
- 2.2. Postes au Conseil exécutif – par intérim
 - 2.2.1. Responsable aux relations de travail
 - 2.2.2. Responsable aux affaires externes

3. Implication des délégué-e-s

- 3.1. Trousse pour les délégué-e-s et heures

3.2. Comités

3.2.1. Comité Femmes et/ou Équité

3.2.2. Comité Environnement

4. Position projet de loi 21

5. Position grève 27 septembre

6. Varia

7. Fermeture

*Proposée par Maxime Wolfe
Appuyée par Paola Araya-Valdes
Adoptée à l'unanimité*

1.4. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2018

1.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal du 5 décembre 2018.

*Proposée par Caroline Blier-Langdeau
Appuyée par Paola Araya-Valdes
Adoptée à l'unanimité*

1.5. Dépôt d'avis de motion

2. Élections

2.1. Délégué-e-s

2.1.1. Que l'on fasse une élection en bloc des délégué-e-s.

*Proposée par Stéphanie Collins
Appuyée par Maxime Wolfe
Adoptée à l'unanimité.*

Candidatures de :
Cloé Esposito (Pharmacie)
Said Apali (Relations industrielles)
Ovgu Ulgen (Sociologie)
Olivier Gentil (Sociologie)

Adoptée à l'unanimité

2.2. Postes du Conseil exécutif – par intérim

2.2.1. Responsable aux relations de travail

Démission de Frédéric Dwyer-Samuel.

Candidature de Said Apali.

Candidature de Jérémie Leclerc.

Jérémie Leclerc élu à majorité.

2.2.2. Responsable aux affaires externes

Démission de Jérémie Leclerc.

Candidature d'Olivier Gentil.

Candidature d'Eveda Nosistel.

Eveda Nosistel élue à majorité.

3. Implication des délégué-e-s

3.1. Trousse pour les délégué-e-s et heures

3.1.1. Que la responsable aux délégué-e-s du SÉSUM présente la trousse et les comités, pendant 5 minutes.

Proposée par Caroline Blier-Langdeau

Appuyée par Maxime Wolfe

Adoptée à l'unanimité

3.2. Comités

3.2.1. Que l'on passe au point du Comité Environnement pour par la suite retourner au point Comité Femmes.

Proposée par Stéphanie Collins

Appuyée par Henry Beral

Adoptée à l'unanimité

3.2.2. Comité Environnement

3.2.3. Comité Femmes et/ou Équité

3.2.3.1. Que les personnes déléguées intéressées à faire partie du comité contactent Magalie à la fin du conseil syndical.

Proposée par Henry Beral

Appuyée par Stéphanie Collins

Adoptée à l'unanimité

4. Position projet de loi 21

- 4.1.** *Considérant qu'une restriction sur le port des signes religieux attachée aux emplois visés, comme n'importe quel emploi, correspond à une barrière à l'embauche et entraînera une précarisation économique pour les personnes portant des signes religieux;*
Considérant que le projet de loi s'inscrit dans l'ère politique post-11 septembre 2001 où les musulman-es sont perçus à l'échelle mondiale, particulièrement dans les pays occidentaux, comme la figure de l'Autre;
Considérant que les crimes haineux à l'égard d'une communauté en particulier augmentent dès que le débat public cible cette communauté;
Considérant que le projet de loi s'inscrit dans un contexte politique d'affirmation nationale où l'État québécois tente de développer son principe de laïcité;

Que le SÉSUM s'oppose à toute restriction du port de signes religieux dans la fonction publique, et s'oppose donc à tout projet de loi qui serait mené à cet effet.
Que le SÉSUM dénonce le caractère sexiste, raciste et xénophobe du discours porté par le gouvernement Legault justifiant ce projet de loi.

*Proposée par Magalie Carrier-Girard
Appuyée par Paola Araya-Valdes*

Proposition privilégiée de la question préalable.

*Proposée par Henry Beral
Appuyée par Caroline Blier-Langdeau
La question préalable est adoptée à majorité.*

*Vote sur la proposition principale.
Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 3
La proposition est adoptée à majorité.*

5. Position grève 27 septembre

- 5.1.** *Considérant nos positions écologiques et en faveur du mouvement « La Planète s'invite à l'Université »;*
Considérant l'appel à la grève sociale pour le 27 septembre;
Considérant les positions en faveur de la grève déjà prises par des syndicats et associations étudiantes au Québec;
Que le SÉSUM tienne une assemblée générale de grève si au moins un autre syndicat de l'Université de Montréal prévoit en faire une ou se dote d'un mandat semblable.
Que le SÉSUM collabore avec les autres syndicats pour mettre en place un plan d'action commun pour le 27 septembre.

*Proposée par Caroline Blier-Langdeau
Appuyée par Maxime Wolfe*

5.1.1. Proposition d'amendement : Que l'on remplace « en faire une » par « tenir une assemblée générale de grève ».

*Proposée par Jérémie Leclerc
Appuyée par Henry Beral
Adoptée à l'unanimité*

Retour sur la proposition principale (telle qu'amendée 1x)

Que le SÉSUM tienne une assemblée générale de grève si au moins un autre syndicat de l'Université de Montréal prévoit tenir une assemblée générale de grève ou se dote d'un mandat semblable;

Que le SÉSUM collabore avec les autres syndicats pour mettre en place un plan d'action commun pour le 27 septembre.

Proposition privilégiée de la question préalable.

*Proposée par Said Apali
Appuyée par Henry Beral*

La question préalable adoptée à majorité.

Vote sur la proposition principale.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

6. Varia

Démission de Jules Pector-Lallemand, délégué de sociologie.

7. Fermeture

7.1. Que l'on ferme à 20h12.

*Proposée par Paola Araya-Valdes
Appuyée par Jérémie Leclerc
Adoptée à l'unanimité*